

<b>Intitulé de l'UE</b>	<b>Valorisation de l'engagement étudiant</b>
<b>Section(s)</b>	- (0 ECTS) Bachelier Instituteur(trice) Primaire - Cycle 1 Bloc 3

<b>Responsable(s)</b>	<b>Heures</b>	<b>Période</b>
Nathalie KINIF	15	Année

<b>Activités d'apprentissage</b>	<b>Heures</b>	<b>Enseignant(s)</b>
Valorisation de l'engagement étudiant	15h	Nathalie KINIF

<b>Prérequis</b>	<b>Corequis</b>

<b>Répartition des heures</b>
Valorisation de l'engagement étudiant : 15h de travaux

<b>Langue d'enseignement</b>
Valorisation de l'engagement étudiant : Français

<b>Connaissances et compétences préalables</b>
Néant

<b>Objectifs par rapport au référentiel de compétences ARES</b>
<p><b>Cette UE contribue au développement des compétences suivantes</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• Communiquer de manière adéquate dans la langue d'enseignement dans les divers contextes liés à la profession <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Maîtriser la langue orale et écrite, tant du point de vue normatif que discursif</li> <li>◦ Utiliser la complémentarité du langage verbal et du non verbal</li> <li>◦ Adapter ses interventions orales et/ou écrites aux différentes situations</li> </ul> </li> <li>• Respecter un cadre déontologique et adopter une démarche éthique dans une perspective démocratique et de responsabilité <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Mesurer les enjeux éthiques liés à la pratique professionnelle</li> <li>◦ S'inscrire dans le cadre déontologique de la profession</li> <li>◦ en place des pratiques démocratiques de citoyenneté</li> <li>◦ Collaborer à la réalisation d'actions de partenariat engagées entre l'établissement et son environnement économique, social et culturel.</li> </ul> </li> <li>• Travailler en équipes, entretenir des relations de partenariat avec les familles, les institutions et, de manière plus large, agir comme acteur social et culturel au sein de la société <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Se montrer conscient des valeurs multiples qui traversent l'école ainsi que des enjeux anthropologiques sociaux et éthiques</li> <li>◦ S'impliquer en professionnel capable d'analyser et de dépasser ses réactions spontanées, ses préjugés, ses émotions</li> <li>◦ Mettre en oeuvre en équipe des projets et des dispositifs pédagogiques</li> </ul> </li> <li>• Entretien un rapport critique et autonome avec le savoir scientifique et oser innover <ul style="list-style-type: none"> <li>◦ Adopter une attitude de recherche et de curiosité intellectuelle</li> </ul> </li> </ul>

- Mettre en question ses connaissances et ses pratiques
- Actualiser ses connaissances et ajuster, voire transformer ses pratiques
- Concevoir, conduire, réguler et évaluer des situations d'apprentissage qui visent le développement de chaque élève dans toutes ses dimensions
  - Planifier l'action pédagogique en articulant les compétences, les besoins des élèves et les moyens didactiques
  - Choisir des approches didactiques variées, pluridisciplinaires et appropriées au développement des compétences visées dans le programme de formation
  - Créer des conditions d'apprentissage pour que chaque élève s'engage dans des tâches et des projets signifiants
  - Mobiliser l'ensemble des savoirs méthodologiques, pédagogiques et psychologiques dans la conduite de toute activité d'enseignement-apprentissage
  - Repérer les forces et les difficultés de l'élève pour adapter l'enseignement et favoriser la progression des apprentissages
- Créer et développer un environnement propre à stimuler les interactions sociales et le partage d'expériences communes, où chacun se sent accepté
  - Promouvoir le dialogue et la négociation pour instaurer dans la classe un climat de confiance favorable aux apprentissages.
  - Promouvoir la confiance en soi et le développement de la personne de chacun des élèves.

### Objectifs de développement durable

Aucun

### Acquis d'apprentissage spécifiques

Au terme de sa formation, l'étudiant aura mené à bien le projet négocié et validé par le titulaire de l'AA et respecté l'ensemble des balises définies dans le contrat VAA.

### Contenu de l'AA Valorisation de l'engagement étudiant

Le projet proposé par l'étudiant dans le cadre de l'AA « Valorisation de l'engagement étudiant » devra répondre aux conditions suivantes :

- Le projet sera impérativement en lien avec les compétences et missions de son futur métier ;
- Le projet ne pourra pas être (ou avoir été) valorisé dans une autre activité d'apprentissage ;
- Le projet ne pourra faire l'objet d'aucune rémunération par une quelconque association, école, structure ou entreprise ;
- Le volume horaire devra être négocié avec le titulaire de l'AA en fonction du type de projet, du caractère individuel ou collectif, ...)
- L'étudiant devra effectuer des retours en cours de réalisation selon un calendrier établi avec le titulaire
- Le projet devra s'inscrire dans une certaine continuité précisée dans « une ligne du temps »

#### Dépôt du projet

L'(les) étudiant(s) déposera(ont) un dossier écrit de présentation auprès du titulaire de l'AA.

Dans ce dossier, l'étudiant précisera

- le titre ainsi qu'une brève présentation du projet
- les actions déjà menées pour la mise au point du projet
- les compétences de son référentiel métier et/ou missions qu'il estime travailler grâce à son projet en plus de celles ciblées par l'AA (citées ci-dessus)
- les acquis d'apprentissage spécifiques qu'il veut aborder:
- ses motivations et objectifs de développement personnel qu'il vise à travers son projet
- un calendrier, des échéances précises sur une ligne du temps
- la répartition précise des tâches et rôles de chaque étudiant dans le cadre d'un projet collectif
- les critères d'(auto)évaluation des compétences, acquis d'apprentissage, objectifs de développement personnel,...) qu'il présentera sous forme d'une grille d'(auto)évaluation

L'équipe pédagogique reste souveraine quant à l'acceptation du projet de l'étudiant. Pour cette raison, ce document « Contrat de valorisation de l'engagement étudiant » devra être négocié, complété et signé par l'étudiant et le titulaire de l'AA.

#### Suivi du projet

L'étudiant et le titulaire détermineront, dans le contrat, les modalités de suivi du projet en cours de réalisation (calendrier, concertations, remédiations éventuelles, ...) en fonction des besoins.

<b>Méthodes d'enseignement</b>	
<b>Valorisation de l'engagement étudiant</b> : approche par projets, activités pédagogiques extérieures	
<b>Supports</b>	
<b>Valorisation de l'engagement étudiant</b> : contrat VAA	
<b>Ressources bibliographiques de l'AA Valorisation de l'engagement étudiant</b>	
Evaluation par la titulaire de l'UE sur la base du contrat signé par les deux parties.	
<b>Évaluations et pondérations</b>	
<b>Évaluation</b>	Note d'UE = note de l'AA
<b>Langue(s) d'évaluation</b>	Valorisation de l'engagement étudiant : Français
<b>Méthode d'évaluation de l'AA Valorisation de l'engagement étudiant :</b>	
Evaluation par la titulaire de l'UE sur base du contrat signé par les deux parties.	

Année académique : **2023 - 2024**